

# BAC PRO MEI

Le BAC PRO MEI en **alternance sur 3 ans** à la **SNCF** sont accessibles uniquement selon les prérequis suivants :

- **Avoir entre 15 et 26 ans à la signature du contrat**
- **Niveau minimum requis : 3<sup>ème</sup> ou CAP ou BEP**

## FORMATION

Nous proposons une formation de niveau IV :

**BAC PRO MEI « Maintenance des Equipements Industriels »**

Cette formation se déroule sur **3 ans en alternance (contrat d'apprentissage)** entre le :

- **Technicentre SNCF**
- **Lycée professionnel Hector Guimard (Lyon 7e)**

Rythme Alternance :

- **2 semaines** de formation théorique au lycée (*cours généraux et pratiques*)
- **2 semaines** en Technicentre dans des unités de maintenance de matériel roulant (locomotives, rames TER...).

Formation professionnelle encadrée par un tuteur et un dirigeant d'équipe.

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE:

- CV,
- Lettre de motivation,
- Bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente  
(ex : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pour un élève de 3<sup>ème</sup>)

**Matinée portes ouvertes- Lycée  
H.Guimard (Lyon 7<sup>ème</sup>)  
Samedi 15 février de 09H à 12H**

## L'ENTREPRISE SNCF EST L'EMPLOYEUR

En effet, un contrat d'apprentissage lie une **entreprise** (formation professionnelle) et le **lycée** (formation théorique).

- L'apprenti est donc salarié et élève
- Le taux de rémunération des apprentis est un pourcentage du smic selon la tranche d'âge de l'élève et leur année de formation

[https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/hl\\_6238/simulateur-alternant](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant)

L'antenne SNCF de Lyon représente les Technicentres SNCF du quart sud-est de la France.

*Les candidats formulent des vœux en fonction de leur situation géographique. Nous connaissons ensuite les besoins en apprentis de chaque technicentre et procédons au placement en fonction de ces deux paramètres.*

Exemples de technicentres dans la région AURA :

- Lyon (69) : Vénissieux, Vaise, Gerland
- L'Arbresle (69)
- Chambéry (73)
- Grenoble (38)
- ...

# CALENDRIER RECRUTEMENT

**AVRIL** : 1er avis après étude du dossier de candidature

• **Avis favorable** : envoi de la **convocation** pour entretien de motivation + tests d'admissibilité

**MAI/JUIN** : Présentation de la formation, **entretien** de motivation et tests d'admissibilité

- à Lyon (69)

**JUILLET/AOÛT** : **Visite médicale** d'aptitude

- au sein du futur Technicentre SNCF employeur

**SEPTEMBRE** : **Signature du contrat** d'apprentissage

- Début de la formation

## A SAVOIR...

- Concernant les tests d'admissibilité dits « psychotechniques », ils sont de niveau 3ème et correspondent aux connaissances théoriques acquises lors de la scolarité du collège (maths, logique, problématique...).
- L'entretien de motivation clôture les tests avec :
  - ❑ le Coordinateur Formation Benjamin Ussel
  - ❑ un consultant de l'agence de recrutement SNCF
  - ❑ un(e) responsable Ressources Humaines du TECHNICENTRE SNCF concerné par la session de recrutement.

Antenne TCS SNCF Lyon **09.74.78.18.72**

Contact coordinateur :

- [benjamin.ussel@sncf.fr](mailto:benjamin.ussel@sncf.fr)

Contact assistantes :

- [zoe.abadie@sncf.fr](mailto:zoe.abadie@sncf.fr) / **04-28-89-88-38** (Lundi au Jeudi)

- [angele.poirette@sncf.fr](mailto:angele.poirette@sncf.fr)

# INFOS PRATIQUES

## HEBERGEMENT

### - Tarifs 2018 SNCF au Lycée Hector Guimard à Lyon

Internat (hébergement + petit-déjeuner + dîner): 40,08€/semaine

Restauration scolaire : 17,09€/semaine



*Internat fermé durant les vacances scolaires*

**ET/OU**

### - Résidence PARME (foyer SNCF) 2 à Lyon – Massimi et Oullins

Studio de 12m2 (25% mensuel prise en charge TC)\*

- A voir avec le Technicentre employeur.

*\*Prise en charge selon « la capacité de l'apprenti à prendre son repos journalier à son domicile ».*

## TRANSPORTS

### - Utilisation du train :

- Gratuité des places TER,
- Paiement de la réservation de siège TGV (1 à 20€),
- 2 dispenses de transport ferroviaire annuel pour les Ascendants.

### - Utilisation des transports en commun :

50% de prise en charge mensuel par le Technicentre employeur.

## SECURITE SOCIALE

### - CPR « Caisse de Prévoyance et de Retraite » pour les agents SNCF

- CPAM (Assurance maladie) des apprentis sur 3 ans,
- Réception d'une carte vitale,
- L'apprenti n'est plus rattaché à ses parents.

Procédure détaillée fournie par l'antenne SNCF de Lyon.

# Lycée Polyvalent Hector Guimard

23 rue Claude Veyron  
69007 Lyon

Pour vous rendre de la gare de Lyon Part Dieu vers le lycée :

**Sortie Vivier Merle**   

→ Les BUS TCL<sup>1</sup> sont sur le boulevard Vivier Merle face à la gare

**C 25**

Gare Part-Dieu Vivier Merle  
Direction St Priest Plaine de Sayrthe

**C 6**

Gare Part-Dieu Vivier Merle  
Direction Jet d'Eau - Mendes France

→ Descendre à l'arrêt Tchecoslovaques

→ Rejoindre à pied la rue Claude Veyron (2 minutes)

**Sortie Villette** 

→ Le tramway est sur la rue de la Villette face à la gare

**T 4**

Gare Part Dieu Villette  
Direction Hôpital Feyzin Vénissieux

→ Descendre à l'arrêt Lycée Colbert

→ Rejoindre à pied la rue Claude Veyron (4 minutes)

**Sur place au lycée :**

→ Présentez-vous à l'accueil, vous serez orienté vers la salle

<sup>1</sup> Fréquence bus : toutes les 10 à 12 mn  
Comptez 10 mn de trajet depuis la gare

**BENJAMIN USSEL**

Coordinateur Alternance Bac Pro MEI-MELEC

GSM +33 (0)6 27 22 38 84

